

La distraction, c'est mordant

Semaine nationale de la sécurité routière

La distraction au volant est un sujet d'une importance capitale tant pour ce qui est de la sécurité que dans le cadre du débat public. L'accent est souvent mis sur les dangers des appareils portatifs, et pour cause. Mais s'il s'agit d'un exemple pouvant être fatal au volant, ce n'est pas le seul.

La semaine du 1^{er} au 7 décembre est la Semaine nationale de la sécurité routière et, en partenariat avec l'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC), le Conseil canadien de la sécurité souhaite mettre l'accent sur les dangers que représente la distraction au volant, en s'attachant particulièrement à l'alimentation au volant.

« Une distraction c'est une distraction, quel que soit l'angle sous lequel vous abordez la question », a déclaré Gareth Jones, président et directeur général du Conseil canadien de la sécurité. « Nous avons tous la responsabilité, envers nous-mêmes, envers nos proches et envers les autres usagers de la route, de rester vigilants en tout temps et de rester concentrés sur la tâche à effectuer ».

Conduire requiert toujours toute votre attention. Toute activité qui vous empêche de vous concentrer sur la route peut être qualifiée de distraction, comme utiliser son téléphone, reprogrammer sa radio ou son système de localisation GPS, se coiffer ou se maquiller, parler aux passagers et oui, même manger et boire au volant.

Une perte momentanée de concentration sur la route peut vous coûter une ou deux secondes et vous empêcher de réagir à un changement brusque de la circulation ou du comportement attendu. Et cet infime laps de temps peut faire pencher la balance.

« La distraction au volant est un comportement extrêmement risqué et les enjeux sont élevés (décès, blessures, dommages matériels et augmentation des primes d'assurance) », a déclaré Peter Braid, chef de la direction à l'ACAC. « C'est la raison pour laquelle les courtiers d'assurances s'associent au Conseil canadien de la sécurité pour sensibiliser la population à ce danger. Les frites sentent peut-être bon, mais le jeu n'en vaut pas la chandelle. Résistez à la tentation et gardez les yeux sur la route ».

Faites-vous partie du groupe de personnes qui mange au volant? Vous n'êtes pas seul. Il s'agit d'une activité courante, certains sondages en ligne estimant que jusqu'à 70 p. 100 de tous les conducteurs le font. La distraction au volant est un facteur majeur de collisions et de quasi collisions; cependant, les conducteurs n'établissent souvent pas de rapport entre manger au volant et être distrait.

COMMENT L'ÉVITER?

1. Prévoyez le temps de manger avant de partir ou attendez d'arriver à destination.

2. Ne gardez pas de nourriture dans votre véhicule. Il est facile d'éviter la tentation quand elle n'est pas à portée de main! Laissez la barre de céréales ou de chocolat à la maison. Vous pouvez aussi laisser vos collations sur le siège arrière ou dans le coffre, hors de portée du conducteur, et vous garer si vous estimez devoir manger.
3. Attendez d'être complètement arrêté, par exemple, à un feu rouge, avant de prendre une gorgée de votre boisson non alcoolisée. Ne buvez pas d'alcool au volant.
4. Si vous allez chercher un repas rapide, résistez à la tentation de grignoter immédiatement. Attendez d'arriver à destination pour commencer à manger.
5. Si vous ne pouvez absolument pas attendre pour manger, gardez votre voiture et profitez de votre repas en immobilisant votre véhicule.

Aucun repas ne vaut la peine de mettre en danger la vie des autres usagers de la route ou la vôtre. Agissez de manière responsable et contribuez à la sécurité des routes canadiennes pour tous!

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :

[Lewis Smith](#)

Gestionnaire, Projets nationaux, Conseil canadien de la sécurité

lewis.smith@safety-council.org

[Liz Scott](#)

Chef des opérations, Association des courtiers d'assurances du Canada

416-367-1831, poste 120

lscott@ibac.ca